

Brevet du Piéton Lacet jaune

(Enfants de 1^{ère} primaire: 6-7 ans)



BROCHURE À DESTINATION DES ENSEIGNANTS



BRUXELLES MOBILITÉ
SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES



GOODPLANET.be

TABLE DES MATIÈRES

P. 3 - 7

Présentation du projet

P. 8 - 17

Partie théorique

Mise en projet
Observation de l'environnement aux abords de l'école
Instructions théoriques
Feuilles d'exercices pour les élèves

P. 18 - 27

Partie pratique

Les jeux psychomoteurs en milieu protégé
Les exercices en situation protégée
Les exercices en rue

P. 28 - 30

Modèles de courriers pour les parents

Présentation du projet/recrutement bénévoles
Devoir à faire

P. 31 - 34

Convention entre l'école et GoodPlanet

P. 35

Liste de contacts

PRÉSENTATION DU PROJET

Qu'est-ce que le Brevet du Piéton - Lacet jaune?

Le Brevet du Piéton - Lacet jaune est la première étape d'un apprentissage progressif aux déplacements des enfants en rue à pied. Pour cette première étape, l'apprentissage se concentre sur les **déplacements des enfants à pied accompagnés d'un adulte**. Tout comme pour le brevet de natation ou le brevet du cycliste, les enfants suivent une formation théorique et pratique pendant l'année scolaire. Ensuite, ils sont évalués en conditions réelles par des examinateurs. À la fin du projet, ils reçoivent un brevet. Ce document indique où en est l'enfant dans son acquisition des compétences.

Contexte de la mise en place du Brevet du Piéton

Le Plan d'action de Sécurité Routière de la Région de Bruxelles-Capitale 2011-2020¹ était structuré autour de 9 objectifs stratégiques dont celui de «protéger les usagers vulnérables: piétons, cyclistes, cyclomotoristes et motocyclistes». L'objectif chiffré de la Région était ambitieux puisqu'il s'agissait de «réduire de 50% de 2010 à 2020 le nombre de piétons (...) victimes d'accidents de la circulation» et de viser les zéro morts et blessés graves sur la route. Dans ce cadre, et suite à une étude menée en 2011 avec Vias (e x-IBSR), la Région avait confié la mission de la réalisation et du suivi du Brevet du Piéton à l'ASBL GoodPlanet Belgium. Aujourd'hui, le projet s'insère toujours dans la vision «zéro tué et blessé grave» de la Région de Bruxelles-Capitale défendue dans le nouveau plan de mobilité dit Good Move et du Plan Régional de Sécurité Routière. En plus d'un objectif de sécurité routière, le Brevet du Piéton vise à favoriser, et donc à augmenter, moyen terme, les déplacements à pied.

Pour quelle tranche d'âge ?

La première étape, intitulée «Lacet jaune», concerne les élèves de **première année primaire**.
La deuxième étape, intitulée «Lacet vert», concerne les élèves de quatrième année primaire.

Quels sont les objectifs de ce projet ?

Que les enfants acquièrent des compétences psychomotrices utiles pour, accompagnés d'un adulte,

- traverser sur un passage pour piétons proche de l'école (en dehors d'un carrefour) en respectant 5 règles
- se déplacer sur une partie de trottoir proche de l'école en respectant 5 règles

L'objectif final du Brevet du Piéton est que l'enfant acquière les connaissances, les habiletés et les attitudes nécessaires pour participer en sécurité à la circulation piétonne.

Comment sont encadrés les enfants?

Des études ont montré qu'avant l'âge de 8-9 ans, les enfants ne sont pas capables de faire face à toutes les situations de circulation. Par conséquent, toutes les étapes du brevet se font avec l'accompagnement d'un adulte. Il peut les accompagner en leur donnant la main ou en ayant une main posée sur leur épaule, selon le contexte et la préférence de l'enfant.

Les premiers trajets des enfants piétons seuls doivent avoir été parcourus et «étudiés» au préalable avec un adulte.

Qui sont les partenaires de ce projet ?

- Les écoles et les parents.
- Bruxelles Mobilité (Région de Bruxelles-Capitale) : financement du projet.
- L'association GoodPlanet Belgium : coordinateur du projet en collaboration avec la Région de Bruxelles-Capitale.

¹ <https://mobilite-mobiliteit.brussels/fr/plan-de-securite-routiere>





Calendrier du projet

Étapes	Tâches	Responsable	Échéances
1. INSCRIPTION	<ul style="list-style-type: none"> S'inscrire au projet sur www.goodplanet.be 	Enseignant(e)	Entre septembre et décembre
2. FORMATION DES ENSEIGNANTS	<ul style="list-style-type: none"> Suivre la formation pour les enseignants Fixer les dates d'animations avec GoodPlanet Fixer les dates du brevet avec GoodPlanet Signer la convention entre l'école et GoodPlanet 	GoodPlanet	Janvier - Mars
3. CONTACT AVEC LES PARENTS	<ul style="list-style-type: none"> Envoyer le courrier aux parents pour expliquer la participation de l'école au projet. 	Enseignant(e)	Juste après la formation des enseignants
4. FORMATION THÉORIQUE	<ul style="list-style-type: none"> Les observations en rue et la formation théorique des élèves doivent être terminées. 	Enseignant(e)	Avant la 1 ^{ère} animation GoodPlanet
5. GESTION DU MATÉRIEL	<ul style="list-style-type: none"> Le matériel pour les exercices en milieu protégé est livré à l'école. Le matériel est rangé dans un endroit sûr. 	Enseignant(e)	Avant la 1 ^{ère} animation GoodPlanet
6. EXERCICES EN MILIEU PROTÉGÉ (1 ^{ère} animation avec GoodPlanet)	<ul style="list-style-type: none"> Prévoir une personne supplémentaire pour s'occuper de la moitié du groupe restée en classe (si plus de 14 élèves). 	Enseignant(e)	Pour la 1 ^{ère} animation GoodPlanet
	<ul style="list-style-type: none"> Les élèves s'exercent en milieu protégé (avec GoodPlanet). 	GoodPlanet	Pour ma classe, ce sera le.....
7. EXERCICES EN RUE (2 ^{ème} animation avec GoodPlanet)	<ul style="list-style-type: none"> Une personne supplémentaire (ou 2 si c'est une rue très fréquentée) a/ont été recrutée(s). 	Enseignant(e)	Pour la 2 ^{ème} animation GoodPlanet
	<ul style="list-style-type: none"> Les élèves s'exercent en rue (avec GoodPlanet). 	GoodPlanet	Pour ma classe, ce sera le.....
8. EXERCICES AVEC LE(S) PARENT(S)	<ul style="list-style-type: none"> Les élèves s'entraînent avec leur(s) parent(s) (une brochure pour les parents est distribuée préalablement). 	Parent(s)	Pour le passage du brevet
9. PASSAGE DU BREVET (3 ^{ème} animation avec GoodPlanet)	<ul style="list-style-type: none"> 1 à 2 personnes supplémentaires ont été recrutées. 	Enseignant(e)	Pour la 3 ^{ème} animation GoodPlanet
	<ul style="list-style-type: none"> Les élèves passent leur brevet (avec GoodPlanet). Évaluation orale et écrite du projet avec GoodPlanet le jour de passage du brevet. 	GoodPlanet	Pour ma classe, ce sera le.....
10. CÉRÉMONIE	<ul style="list-style-type: none"> L'enseignant(e) et l'animateur(trice) de GoodPlanet remettent les brevets aux élèves. 	Enseignant(e) et GoodPlanet	Pour ma classe, ce sera le.....

Pour rappel, les dates des congés scolaires sont les suivantes:

Vacances de printemps (..../....au..../....) - Fête du travail: 1er mai - Ascension:/.... - Pentecôte:/....

Évaluation des enfants

Les enfants sont évalués sur 2 types de déplacements aux abords de leur école :

- Lors de la traversée d'une rue sur un passage pour piétons (en dehors d'un carrefour).
- Lors d'un déplacement sur le trottoir

Les examinateurs observent et évaluent le comportement des enfants à l'aide des grilles d'évaluation reprises ci-dessous.

La « traversée »

A. Analyser la situation avant la traversée	++	+	+/-	-
Est-ce que l'enfant:				
1. <u>S'arrête</u> avant la bordure du trottoir (de façon à bien voir les véhicules en circulation)?				
2. Regarde plusieurs fois des deux côtés si des véhicules approchent?				
B. Traverser en sécurité	++	+	+/-	-
Est-ce que l'enfant:				
3. Traverse quand il n'y a pas de véhicules qui roulent. Quand ils sont tous arrêtés?				
4. Traverse tout droit et sans courir?				
5. Pendant toute la traversée, regarde des deux côtés si des véhicules approchent?				

Le « déplacement sur le trottoir »

A. Se déplacer sur le trottoir en sécurité	++	+	+/-	-
Est-ce que l'enfant:				
1. Marche sur le trottoir?				
2. Marche loin de la route (du côté des maisons)?				
3. Essaie toujours de rester sur le trottoir même quand c'est difficile de passer?				
4. Regarde si un véhicule va sortir d'un garage?				
5. Regarde si un véhicule va sortir d'une allée?				

Remarque:

Les termes «**gauche et droite**» ne sont expressément pas utilisés. Nous avons constaté que beaucoup d'enfants confondaient leur gauche et leur droite et qu'ils passaient plus de temps à y réfléchir qu'à vraiment analyser la situation et se concentrer sur l'arrivée d'éventuels véhicules.

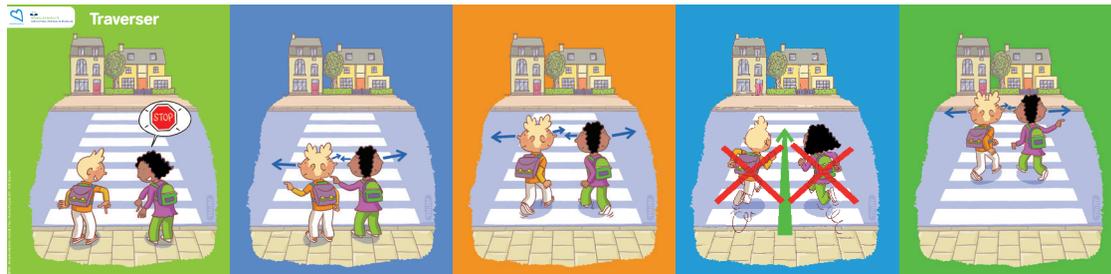
Il est donc plus pertinent de leur dire de bien regarder des deux côtés et de porter leur dernier regard vers la voie la plus proche d'eux afin de vérifier si des véhicules approchent.

Consignes pour les enfants

Voici un aperçu des posters mis à disposition pour vulgariser et travailler les consignes du Lacet jaune avec les enfants.

La traversée : 5 règles d'or

- Je m'arrête toujours avant la bordure du trottoir.
- Je regarde plusieurs fois des deux côtés si des véhicules approchent.
- Je traverse quand il n'y a pas de véhicules qui roulent. Quand ils sont tous arrêtés.
- Je traverse tout droit et sans courir.
- Pendant toute la traversée, je regarde des deux côtés si des véhicules approchent.



Le déplacement sur le trottoir : 5 règles d'or

- Je marche sur le trottoir.
- Je marche loin de la route.
- C'est difficile de passer? J'essaie toujours de rester sur le trottoir.
- Je regarde si un véhicule va sortir d'un garage.
- Je regarde si un véhicule va sortir d'une allée.

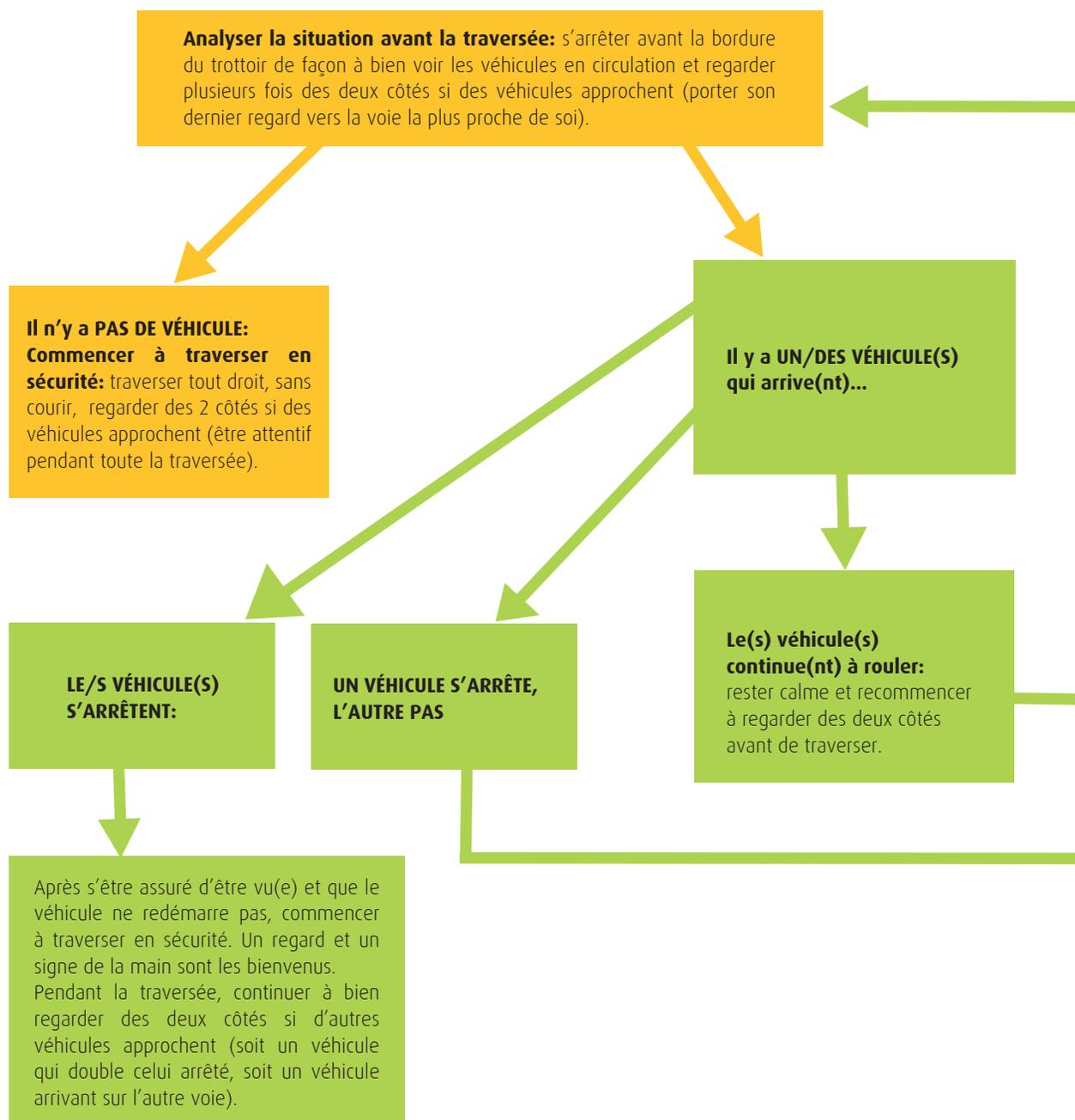


Remarques sur la traversée:

Des explications détaillées des consignes pour la traversée sont reprises en page 12 et 13 de cette brochure.

Sur la page suivante, un schéma destiné aux enseignants offre une vision globale de consignes pour bien traverser une rue.
En jaune, les points évalués lors du Brevet du Piéton - Lacet jaune.
En vert, les points évalués lors du Brevet du Piéton - Lacet vert (destiné aux enfants de 9-10 ans).

SCHÉMA: LES ÉTAPES DE LA TRAVERSÉE





Brevet du piéton lacet jaune (enfants de 1^{ère} primaire)
Brochure à destination des enseignants

PARTIE THEORIQUE

1. Mise en projet

Introduction

Pour introduire les différentes activités qui suivent, nous vous proposons de raconter une histoire afin que les enfants soient accrochés et partants pour la suite. Cette histoire va aussi permettre de prendre les représentations initiales des enfants sur le comportement adéquat en rue. D'autres mises en projet peuvent être envisagées.

Si on choisit de lire une histoire, on prévoiera une petite discussion autour de celle-ci : les enfants ont-ils aimé l'histoire ou non? Pourquoi? Expliquer ce qui se passe dans l'histoire, afin d'arriver au thème que l'enseignant(e) voudrait bien aborder avec les enfants: comment traverser à un passage pour piétons ? Comment marcher sur le trottoir ?

1° proposition d'histoire pour la mise en projet

C'est l'histoire de Lalie, 12 ans, et de son petit frère Sébastien, 6 ans. Pour l'anniversaire de leur papa, ils ont envie d'aller acheter des fleurs. Mais ils veulent y aller sans leurs parents, car le fleuriste n'est que de l'autre côté de la rue. Leurs parents vont leur faire quelques recommandations car il faut être prudent dans la rue.

Consignes: Demandez aux élèves s'ils ont des idées de recommandations ? Ne donnez pas les réponses tout de suite, essayez de faire en sorte que les élèves trouvent un maximum d'éléments par eux-mêmes: Marcher sur le trottoir; Ne pas courir; Traverser sur le passage pour piétons; Etre attentifs aux véhicules, etc.

2° proposition : histoire sur les comportements piétons

Mohamed est un garçon de 7 ans. Il est toujours accompagné de Sophie qui a 6 ans. Tous les deux vivent souvent des aventures. Je vais vous en raconter une ...

L'école de Sophie et Mohamed organise bientôt sa fancy-fair. Mais pour avoir beaucoup de monde, les élèves doivent distribuer des invitations. Après l'école, Sophie et Mohamed décident donc de partir avec le papa de Sophie distribuer les invitations dans les boîtes aux lettres du quartier.

Mohamed, Sophie et son papa commencent donc à marcher vers la ruelle de la Mouche, tout en distribuant les invitations. Arrivés au bout de cette ruelle, ils se dirigent alors vers la rue de l'Abeille. Mais là, tout à coup, un grand coup de vent fait voler les cheveux de Sophie et emporte avec lui les invitations.

« Oh non ! Toutes les invitations se sont envolées » gémit Mohamed.

« Ce n'est pas grave, lui dit Sophie, nous allons aller les ramasser. Commençons. »

Sophie part en courant mais à peine est-elle partie que son papa crie « Sophie ! Ralentis ! Tu dois pouvoir t'arrêter devant les voitures qui entrent et sortent des garages. Tu ne peux gêner non plus les autres piétons sur le trottoir. En courant trop vite, tu ne pourras pas non plus t'arrêter facilement s'il faut traverser. »

Sophie, un peu déçue de ne pas pouvoir courir à toute vitesse, continue sa route. Plus tard, ils doivent traverser une rue.

« Dites les enfants, vous savez comment on fait pour traverser en sécurité? demande le papa de Sophie. »

« Bien sûr, répondent-ils, c'est très simple : je m'arrête avant la bordure du trottoir, je regarde plusieurs fois des deux côtés si des véhicules approchent. S'il n'y a pas de véhicules (ou s'ils sont arrêtés), je peux commencer à traverser, tout droit et sans courir. Mais attention ! Pendant toute la traversée, je regarde des deux côtés si des véhicules approchent. »

« Ce n'est pas très compliqué ! s'exclament-ils. »

Et voilà nos trois amis qui continuent leur chemin. Sophie et Mohamed marchent l'un à côté de l'autre. Tout à coup, un vélo passe très vite et si près de Mohamed qu'il sursaute.

« Attention Mohamed ! Tu as oublié que nous, les piétons, nous devons marcher sur le trottoir, le plus proche possible des maisons » lui dit le papa de Sophie.

Consignes: L'idée dans cette histoire est de faire deviner à chaque fois aux enfants les passages soulignés. Donc tout d'abord, leur faire deviner ce que pourrait dire le papa à Sophie lorsqu'elle se met à courir, ensuite deviner ce que les enfants pourraient dire pour traverser la rue. Il n'est pas nécessaire que les élèves donnent tous les éléments de réponse. Après l'étape de l'observation en rue, vous pouvez revenir sur cette histoire pour compléter ensemble leurs réponses.



2. Observation de l'environnement en rue

Prise des représentations initiales

Avant de partir sur le terrain, il est intéressant de demander aux enfants d'écrire ou dessiner ce qu'ils savent sur le déplacement à pied en rue sur une feuille. Pour la mise en commun, il est intéressant de faire un brainstorming au tableau avec tous les enfants, en leur demandant de dire ce qu'ils ont écrit sur leur feuille. Ecoutez au moins une fois chaque enfant afin qu'il vous dise ce qu'il sait. Essayez de regrouper ce qui pourrait aller ensemble (ce qui concerne les piétons, les voitures, les cyclistes,...). Vous pouvez reprendre ensuite cette feuille pour avoir une trace des représentations initiales des enfants.

Provision d'impressions sur le terrain

Il est maintenant temps de sortir dans la rue de l'école, afin que les enfants puissent observer tout ce qui s'y passe. Cette étape d'observation est indispensable car elle permettra aux enfants d'analyser la situation et de comprendre l'existence et l'intérêt des règles. En effet, l'idée ici ce n'est pas de leur donner les règles toutes faites et de leur demander de les appliquer, sans réfléchir, mais c'est de partir de ce moment d'observation pour ensuite les faire réfléchir ensemble (lors du retour en classe) aux règles qu'ils pourraient mettre en place pour se déplacer en sécurité en tant que piéton. C'est donc une démarche socioconstructiviste qui amène les enfants à construire eux-mêmes les règles et qui permet de justifier l'existence de celles-ci.

L'enseignant(e) peut demander aux enfants de se mettre dans la peau d'un détective. Les enfants devront aller observer ce qui se passe devant leur école.

Chaque enfant analyse les comportements suivants :

- Comment se comportent les piétons sur le trottoir ? Comment les piétons font-ils pour traverser sur un passage pour piétons ?
- Comment se comportent les voitures à l'égard des piétons? (s'arrêtent ou pas, roulent vite ou pas ?)

L'enseignant(e) peut également demander le ressenti des enfants face à tout cela: ont-ils peur de marcher seuls en rue, de traverser la rue ?

C'est un moment de contextualisation. On reste dans le contexte de l'école, on analyse ce qui se passe autour de l'enfant.

Proposition d'activité supplémentaire: photos

A l'étape des observations, on peut prendre des photos. Les enfants classeront au tableau les photos prises selon les critères suivants : les actions qui ne sont pas dangereuses et les actions qui le sont, tant pour la traversée que pour le déplacement sur le trottoir.

3. Instruction théorique

Le retour en classe après les observations

De retour en classe, il faut d'abord simplement récolter toutes les observations réalisées dans la rue. L'enseignant(e) note toutes les informations reçues par les enfants sur une feuille pour en garder une trace et prend note de leurs questions.

Pour que les enfants puissent exprimer ce qu'ils ont vu, ils devront venir montrer (en mimant ou autre) devant la classe ce qu'ils ont pu voir durant le moment d'observation.

Sur base de ces observations, on essaye ensuite de faire réfléchir les élèves aux règles qu'ils pourraient mettre en place pour éviter les dangers qu'ils ont observés.

On peut leur proposer de classer leurs observations au tableau pour les aider à trouver ces règles. Les critères du classement, proposés par les enfants, pourraient être les suivants :

- ce qui concerne les piétons,
- ce qui concerne les véhicules,
- le ressenti.

Cet exercice va permettre d'arriver finalement aux 5 règles d'or du comportement sur le trottoir et aux 5 règles d'or pour la traversée. Les nouvelles hypothèses de règles possibles sont à ajouter à celles émises au début lors de l'histoire et/ou lors du brainstorming sur les représentations initiales.

Lorsque les enfants ont donné toutes leurs idées, vous pouvez afficher les différents mini-posters (ensemble ou un à un) pour qu'ils en prennent connaissance. Afin d'être toujours dans une optique socioconstructiviste, il est préférable que ce soit les enfants qui essaient d'expliquer les règles grâce aux dessins du poster. Bien sûr l'enseignant(e) est là pour compléter et ajuster. Il ne faut pas hésiter à faire répéter les élèves pour que chacun assimile bien le message.

Proposition d'activité supplémentaire: exercices sur feuille

Les élèves doivent remettre dans l'ordre les images de la traversée. Les fiches à photocopier pour chaque élève se trouvent page 16 et 17.

Proposition d'activité supplémentaire: mimes

Les élèves sont invités à mimer les différents posters (la traversée et le déplacement sur le trottoir). Un enfant choisit un poster, le mime et le premier qui trouve quelle est la situation prend sa place.

Proposition d'activité supplémentaire: maquette

Une maquette de rue est disponible sur demande. Elle permet notamment d'avoir une représentation en 3 dimensions de ce que les enfants ont visualisé lors des observations. Cette maquette comprend des personnages et des véhicules. L'enseignant(e) et les élèves peuvent alors faire jouer aux personnages les différentes actions représentées sur les mini-posters. C'est l'occasion aussi de travailler avec la méthode inductive proposée ci-dessous.

Le rapport à la règle

Il est important de travailler sur l'aspect psychosocial de la règle: une règle existe pour éviter toutes sortes de dangers, mais le fait de **suivre une règle, parfois, cela ne suffit pas pour être toujours en sécurité. Il faut en plus, être prudent(e).**

Dans cette optique psychosociale, il est vivement conseillé d'expliquer pourquoi la règle est importante, ce qui suppose aussi de justifier son utilisation et l'intérêt de s'y conformer. Vous pouvez éventuellement utiliser une méthode inductive qui consiste à expliquer la règle en montrant les conséquences de sa transgression. Dans ce cas, veillez à conserver une approche bienveillante vis à vis des élèves.

Il est important également de ne pas expliquer les règles en termes de répression, mais en termes de partage de l'espace et de gestion des interactions.

Enfin, il est primordial d'être clair sur les règles qu'on impose. Par exemple: «Je regarde plusieurs fois des deux côtés si des véhicules approchent», il est primordial de clarifier ce que l'enfant doit regarder (les véhicules en circulation), au risque de basculer dans le rituel comportemental (**regarder sans savoir ce qu'il regarde**).

En outre, justifier l'existence des règles routières dès cet âge, permet aussi de justifier l'existence des règles qui s'appliquent au cycliste, au conducteur de voiture, ... Le but est de positionner l'enfant en usager général avec des compétences qui lui seront utiles pour d'autres modes de déplacements par la suite.

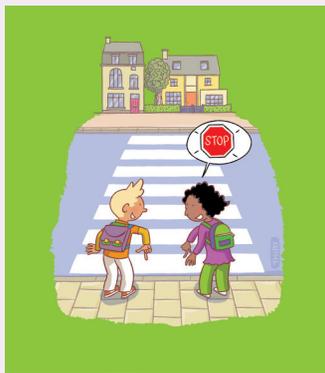
Explications détaillées des consignes de la traversée

Pour la traversée, on travaille sur **2 compétences** avec les enfants :

1. Analyser la situation avant la traversée
2. Traverser en sécurité.

Ces compétences sont travaillées à l'aide de 5 règles d'or. Les posters ci-dessous illustrent ces règles et peuvent être utilisés pour découper l'apprentissage en étapes.

1. Je m'arrête toujours avant la bordure du trottoir :



Souvent, quand on demande aux enfants quelle est la première étape de la traversée, ils citent le fait de regarder. Or, l'arrêt est une étape fondamentale, car elle permet :

- d'une part, de stopper toute activité (courir sur le trottoir, discuter, etc.) et de se concentrer sur l'acte de traverser.
- d'autre part, de bien regarder.

Il est important d'indiquer à l'enfant l'endroit où il doit s'arrêter avant de traverser pour bien voir les véhicules qui arrivent. L'enfant se placera juste avant la bordure du trottoir (et non en équilibre sur celle-ci). En cas de masques à la visibilité (voitures, poubelles ou autre), l'enfant ne traverse pas. Quand on explique aux enfants l'importance de l'arrêt, on peut leur poser la question suivante : « quand vous voulez regarder convenablement un jeu dans un magasin ou dans la vitrine d'un magasin, est-ce que vous le regardez le mieux en courant (mime éventuel), quand vous marchez vite (mime), quand vous marchez lentement (mime) ou quand vous vous arrêtez (mime) ? »

Selon une étude sur les enfants piétons de 5 à 8 ans, l'inhibition motrice (l'aptitude à s'arrêter brusquement) est une habileté qui pose problème chez les jeunes enfants. C'est donc un élément important à exercer avec eux.

2. Je regarde plusieurs fois des deux côtés si des véhicules approchent :



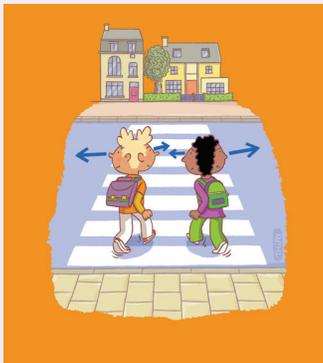
Il est important de montrer le sens de **progression des véhicules** qui circulent de chaque côté. Ainsi, on pourra montrer aux enfants que le danger vient d'abord de gauche. Et donc, leur faire deviner qu'ils doivent idéalement axer leur premier et surtout leur dernier regard vers ce côté (même pour les rues à sens unique car un vélo ou autre peut arriver de la gauche).

Comme précisé plus haut, il n'est pas toujours recommandé d'utiliser les termes « gauche et droite ».

Pour évoquer la première provenance du danger, on peut parler « du côté/la voie le/la plus proche de toi ».

Selon des études, les enfants ont une très bonne vision, même la vision périphérique est excellente. Cependant, leur cerveau peut éprouver des difficultés à décoder correctement ce que perçoivent leurs yeux au niveau de leur vision périphérique. C'est pourquoi, il est important d'insister auprès d'eux de **bien tourner la tête** au moment de la traversée, que ce soit d'un côté ou de l'autre. Afin d'éviter que les enfants tournent la tête mécaniquement sans bien regarder, il faut les aider à concentrer le regard sur des éléments précis et leur dire qu'ils doivent savoir ce qu'ils regardent et pourquoi.

3. Je traverse quand il n'y a pas de véhicules qui roulent. Quand ils sont tous arrêtés.



Il convient de **souligner que si un véhicule approche et ne s'arrête pas, l'enfant doit recommencer à regarder dans les deux directions avant de traverser.**

4. Je traverse tout droit et sans courir :



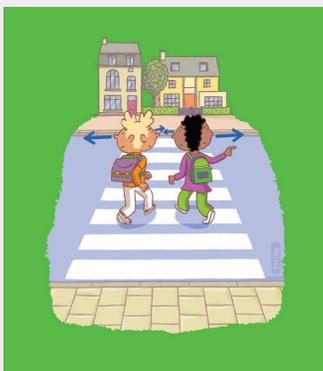
«Tout droit» est la traduction, en langage enfantin, de la consigne suivante : « je traverse perpendiculairement au bord du trottoir ». Sur le poster, on voit que les enfants regardent droit devant eux, mais en réalité, ils doivent continuer à regarder des deux côtés pendant qu'ils traversent la rue.

«**Sans courir**» : cette consigne a pour objectif de prévenir les chutes. On peut introduire cette consigne en incitant les enfants à réfléchir : « la dernière fois que vous êtes tombés, est-ce que vous étiez arrêtés, en train de marcher ou bien en train de courir ? ».

Pour le Brevet du Piéton, les enfants doivent traverser sur un passage proche de leur école. Il faudra donc insister, lors des apprentissages, sur **l'utilisation obligatoire du passage pour piétons**. Cette utilisation est obligatoire pour le code de la route **si un tel passage se situe à moins de 20 mètres**. Pour les jeunes piétons, cette distance de 20 mètres n'est pas concrète. C'est pourquoi, on leur donnera le conseil suivant : «**si je vois un passage, je traverse au passage pour piétons.**»

Comment justifier l'utilisation du passage pour piétons ? L'adulte serait tenté d'expliquer à l'enfant qu'il doit traverser au passage pour piétons parce que, à cet endroit, il est en sécurité. Or, cet argument est faux puisque des accidents se produisent aussi sur les passages. Une autre justification serait de dire à l'enfant : quand tu traverses sur le passage pour piétons, les conducteurs doivent s'arrêter pour te laisser passer. Or, cet argument risque d'induire chez l'enfant l'impression qu'il est tout-puissant face aux voitures qui s'arrêteront toujours pour le laisser passer. Si on souhaite donner une justification à l'enfant pour expliquer l'utilisation du passage pour piétons, il est préférable de dire : «**tu traverses sur le passage parce que c'est là que les conducteurs s'attendent le plus à te voir traverser.**»

5. Pendant toute la traversée, je regarde des deux côtés si des véhicules approchent :



«Toute la traversée» peut être traduit par «dès que je commence à marcher sur la rue et jusqu'au moment où j'arrive sur l'autre trottoir». Il est important ici de rappeler à l'enfant d'où vient d'abord le danger, afin qu'il sache que quand il commence à traverser il peut d'abord regarder à gauche. Il est également important d'attirer l'attention des enfants sur le fait qu'il ne faut pas s'arrêter lorsqu'il est sur la rue. Cela mérite d'être souligné étant donné que, pour l'observation sur le trottoir, l'arrêt est imposé. On remarque d'ailleurs que les enfants du poster sont représentés en mouvement.



Brevet du piéton lacet jaune (enfants de 1^{ère} primaire)
Brochure à destination des enseignants

FEUILLES D'EXERCICES POUR LES ÉLÈVES

Nous avons prévu cette partie afin que les enfants conservent dans leur farde une trace écrite de leurs apprentissages en sécurité routière. Ces pages sont à photocopier. Elles vont par pair : la page de gauche est réservée à l'activité de collage et celle de droite servira au découpage.





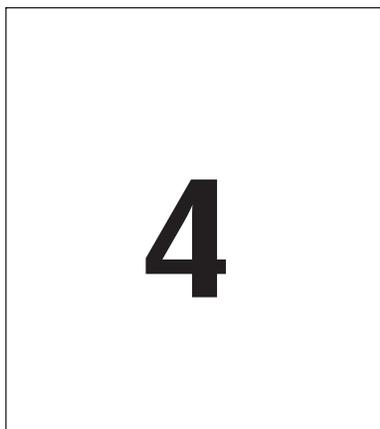
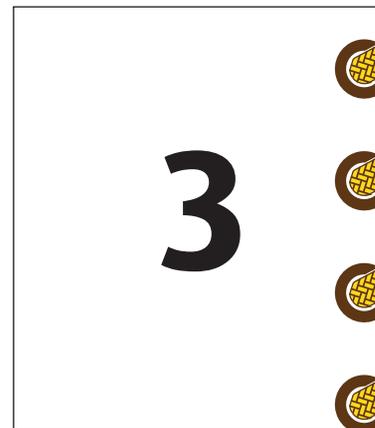
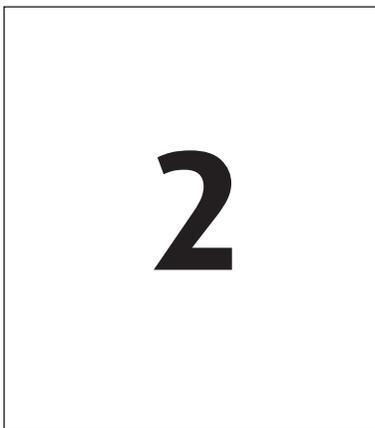
Prénom et nom: Date:

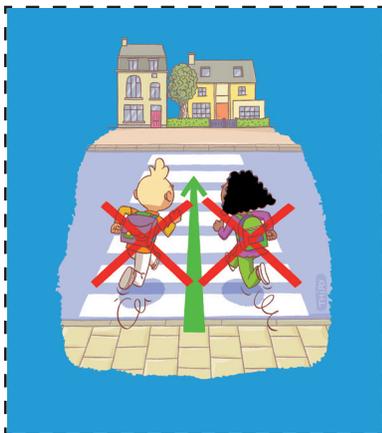
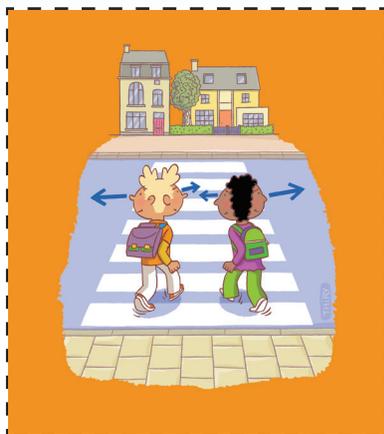
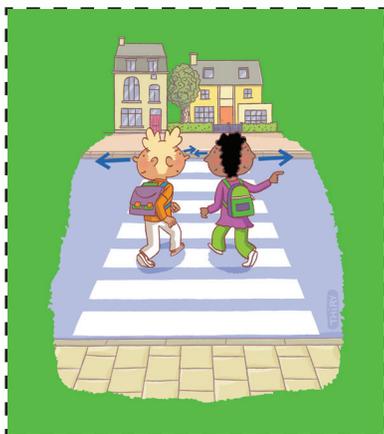
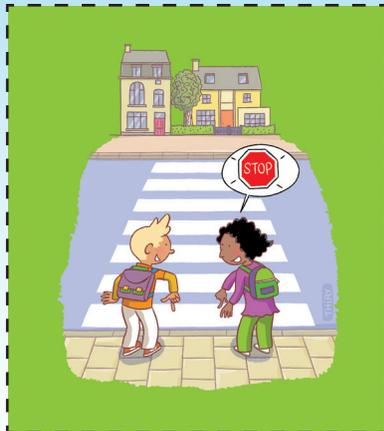
La traversée

Découpe les images.

Place les images dans l'ordre.

Colle-les.







Brevet du piéton lacet jaune (enfants de 1^{ère} primaire)
Brochure à destination des enseignants

PARTIE PRATIQUE

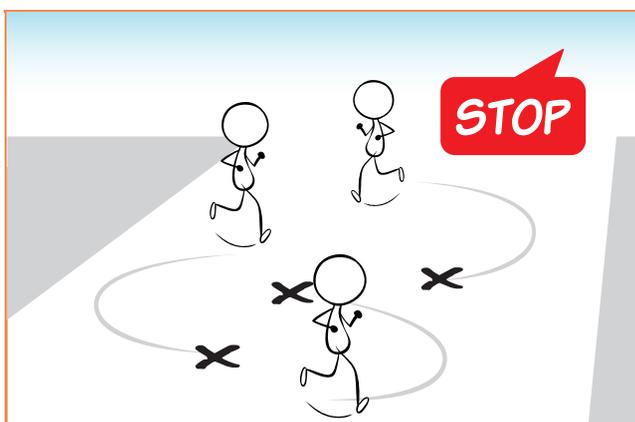
Les jeux psychomoteurs en milieu protégé

Remarque : Il est conseillé de s'entraîner avec les élèves à l'aide de ces jeux entre les étapes du projet. L'entièreté des textes et des schémas qui figurent dans cette partie, intitulée « Les jeux psychomoteurs en milieu protégé », sont issus de « La sécurité des jeunes piétons : approche psychomotrice. Guide pédagogique », rédigé par Cécile Delens, Ghislain Carlier, Jean-Pierre Renard, David Vasseur¹.

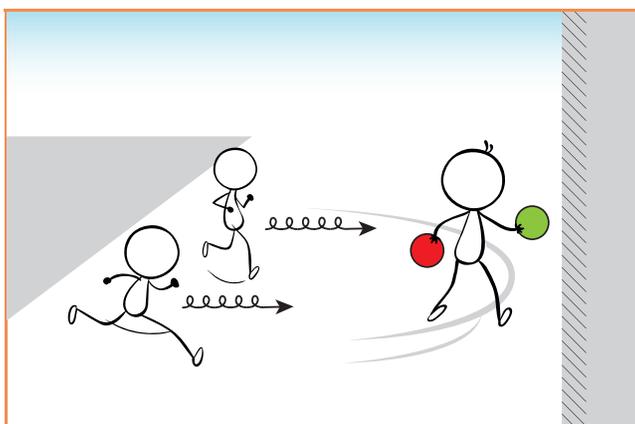
Les jeux sensori-moteurs sont conçus comme des jeux en mouvement qui développent les fonctions psychomotrices utiles dans le trafic. Les enfants y apprendront par exemple :

- à se déplacer dans l'espace sans percuter quelqu'un d'autre ;
- à maintenir une direction dans un déplacement (librement ou à un signal) ;
- à réagir, tout en se déplaçant, à un signal visuel ou auditif ;
- l'inhibition motrice (pouvoir stopper un mouvement et rester immobile).

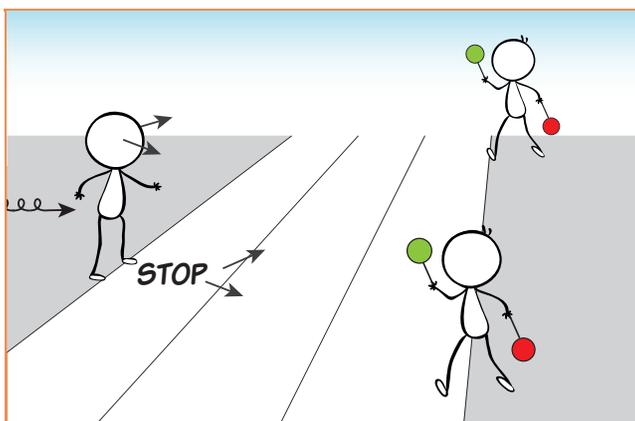
★ Objectif : inhibition motrice



Différents jeux de course en dispersion, sans se toucher, avec arrêt instantané au signal prévu. Prévoir des signaux aussi bien visuels qu'auditifs.

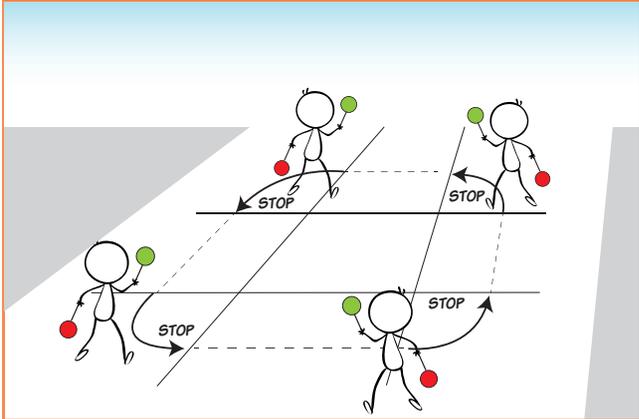


« 1,2,3,... piano » : adaptation du jeu traditionnel mais quand l'enseignant(e) se retourne, il/elle montre un panneau vert ou rouge pour autoriser ou non le redémarrage.

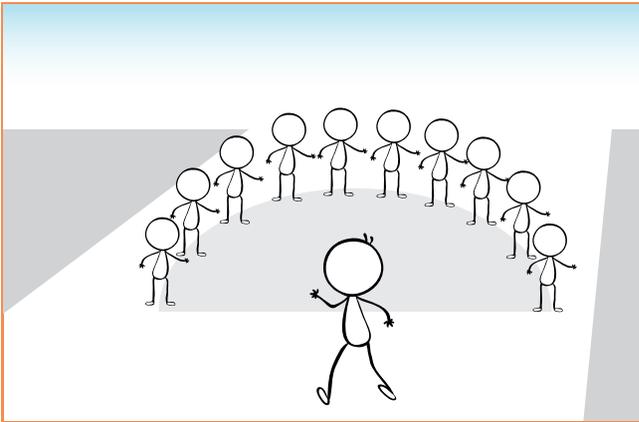


Courir, s'arrêter les deux pieds sur toutes les lignes rencontrées. L'enfant ne peut reprendre la course jusqu'à la ligne suivante qu'après avoir vérifié des deux côtés que les signaux sont verts. Regarder d'abord à gauche puis à droite.

¹ DELENS C., CARLIER G., RENARD J.-P. et VASSEUR D. La sécurité des jeunes piétons : approche psychomotrice. Guide pédagogique. UCL. Faculté de Médecine. Institut d'Education physique et de Réadaptation. Unité Education par le Mouvement. Louvain-la-Neuve. 68 p.

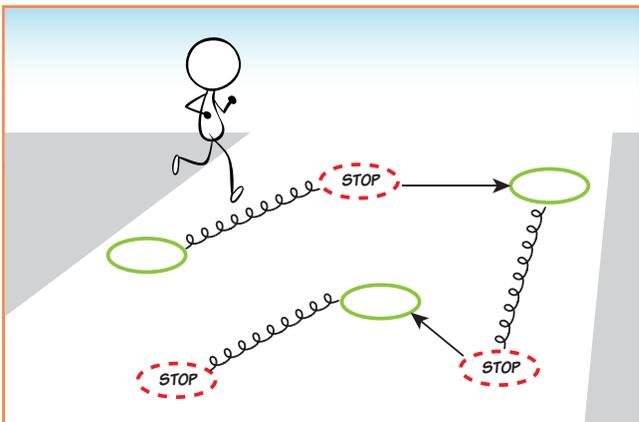


Même principe d'exercice mais les enfants circulent autour d'une double croix dessinée au sol comme s'il s'agissait d'un carrefour. Les enfants tournent en rond en traversant une à une chaque branche du carrefour. Mais avant de traverser, les enfants doivent vérifier que les quatre signaux soient de la même couleur avant de reprendre leur course.



« Le gardien de la paix/policier a dit ... » Les joueurs sont placés en demi-cercle ou en ligne, face au/à la meneur/se de jeu ou à l'enseignant(e). Quand le/la meneur/se de jeu fait précéder son ordre (debout, assis, accroupi...) de l'expression « Le gardien de la paix/policier a dit », les joueurs doivent exécuter l'ordre. Dans le cas contraire, ils doivent s'abstenir.

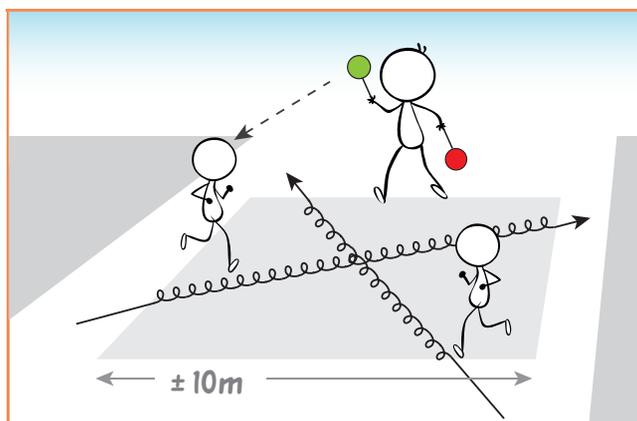
★ **Objectif : respect de zones « dangereuses » :**



Cerceaux verts et rouges dispersés dans l'aire de jeux. Courir jusqu'à un cerceau rouge. S'arrêter nettement, marcher jusqu'à un cerceau vert, recommencer à courir jusqu'à s'arrêter dans un cerceau rouge...

Varié les déplacements imposés dans les espaces entre les cerceaux rouges et verts (à quatre pattes, marche du canard...) tout en respectant le principe d'une réduction de la vitesse de déplacement dans ces zones.

Les cerceaux peuvent être remplacés par des cercles ou des lignes dessinés à la craie de couleur.

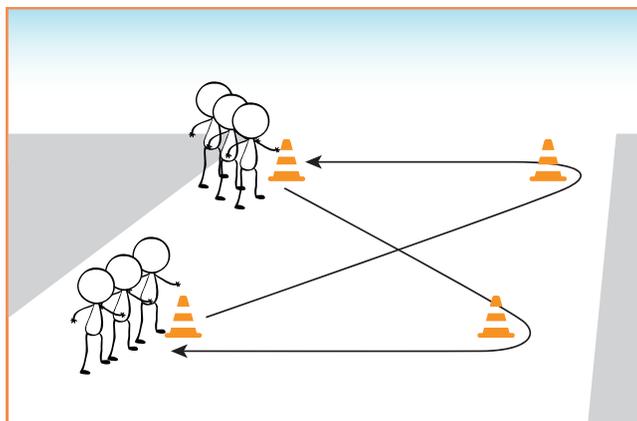


Même principe d'alternance de zones.

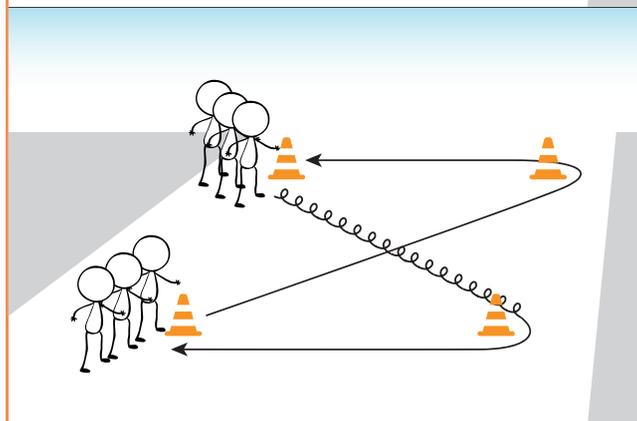
Variante :

Dans une zone nettement délimitée (un rectangle dessiné au sol) qu'il faut traverser un maximum de fois, les enfants sont susceptibles de recevoir une passe (ballon) de l'enseignant(e) ou d'un élève désigné (un seul passeur pour une « attention focalisée »).

★ **Objectif : adaptation spatio-temporelle**

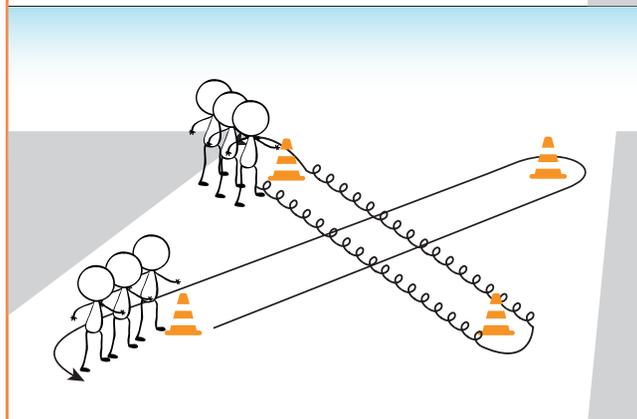


Jeu de courses croisées sans se toucher et en essayant de ne pas s'arrêter (introduire éventuellement la notion de vitesse constante). Description du cheminement : suivre la diagonale du carré, puis longer le côté, rejoindre l'autre file...



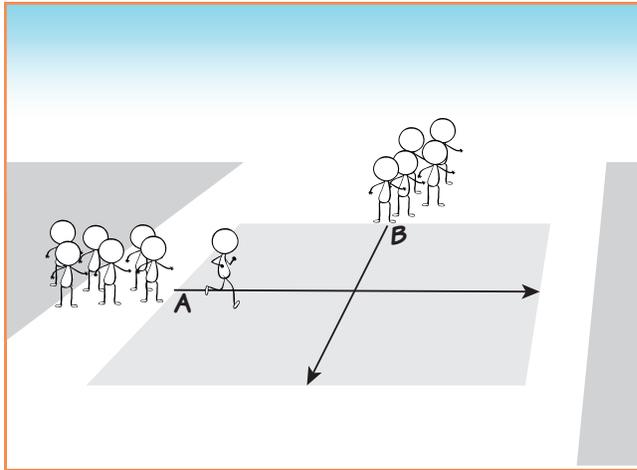
Variante 1 :

Même situation, mais dans une diagonale l'enfant court (comme les voitures qui vont vite), dans l'autre sens, il marche (comme le piéton qui traverse).

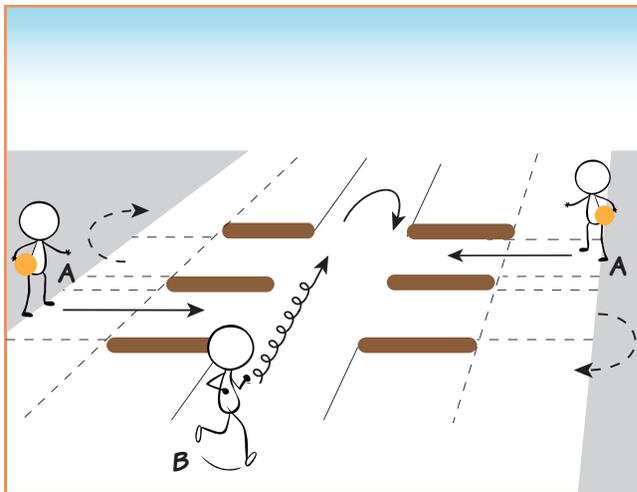


Variante 2 :

Enfants répartis en deux groupes, ceux qui courent et ceux qui marchent. Les enfants qui courent sont munis d'un petit cerceau (volant de la voiture), ils se déplacent le long de la même diagonale, soit toujours dans le même sens, soit en faisant demi-tour au bout de cette diagonale (deux voies de circulation).



Jeu de traversées :
2 équipes en files sur 2 côtés adjacents du terrain.
Les joueurs de l'équipe A doivent traverser le terrain en ligne droite sans être touchés par les joueurs de l'équipe B qui traversent également en ligne droite.
Les départs sont donnés par l'enseignant(e) à un(e) joueur/se de chaque équipe à la fois. Si un(e) joueur/se A estime qu'il/elle n'a pas le temps de passer avant B, il/elle doit s'arrêter et lui céder la priorité.
Un(e) joueur/se A qui réussit à passer sans être touché(e) marque un point pour son équipe. Un(e) joueur/se qui ne se fait pas toucher, mais traverse après B, ne marque pas de point. Un joueur qui se fait toucher donne un point à l'autre équipe.



Croiser la trajectoire de gros ballons roulant au sol.

Situation :
Six bancs matérialisent deux voies de circulation (et empêchent les ballons de dévier de leur trajectoire).
Les enfants du groupe A font rouler de grosses balles (en respectant les sens de circulation).
Ceux du groupe B traversent la double voie, après avoir évalué la vitesse des balles grâce à une « zone tampon ». Cette zone est importante car elle permet de ne pas transformer la situation en jeu de massacre et de chance.
Les élèves doivent, comme toujours, continuer à regarder à gauche et à droite lorsqu'ils traversent.

★ **Exercices spécifiques aux masques à la visibilité:**

Pour les enfants de 6-7 ans, il faut leur apprendre que s'ils n'ont pas de vue sur la circulation, ils ne doivent tout simplement pas traverser car c'est une situation trop dangereuse. Cependant, il est important de déjà apprendre aux enfants de cet âge à comprendre ces situations de traversées dangereuses.

Pour ce faire, organisez par exemple un cache-cache avec les plinths, les poubelles. Les enfants pourront faire le constat suivant: à certains moments, les enfants « cachés » par les plinths et les poubelles voyaient le « chasseur », mais le « chasseur » ne les voyait pas. Dans la rue, un enfant peut être aussi caché par une voiture stationnée (ou autre obstacle). Les conducteurs qui roulent ne le voient pas forcément, c'est comme si l'enfant était caché derrière un plinth ou une poubelle. Voir ne veut donc pas dire être vu(e) !

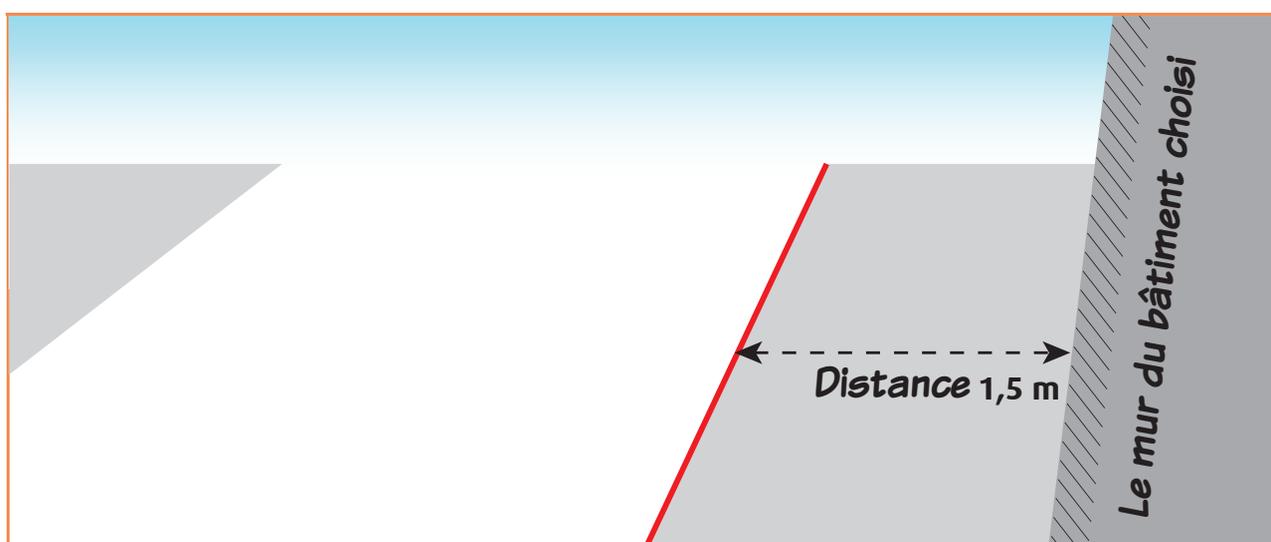
Les exercices en milieu protégé

Remarque : Il est conseillé de s'entraîner avec les élèves à l'aide de ces exercices entre les étapes du projet. Le texte de cette page est issu de la brochure « La sécurité des jeunes piétons : approche psychomotrice. Guide pédagogique », rédigée par Cécile Delens, Ghislain Carlier, Jean-Pierre Renard, David Vasseur².

La réalisation d'exercices pratiques en situation protégée est nécessaire. Elle permet de progresser vers l'automatisation de la séquence de mouvements qu'il convient de réaliser pour traverser une rue. Une fois ces techniques intégrées, le piéton peut dès lors se tourner entièrement vers la prise d'informations de la situation.

Cette phase en situation peut être mise en place en confectionnant une rue et un trottoir fictif grâce au matériel prêté à l'école par GoodPlanet.

★ 1^{er} exercice : marcher sur le trottoir



Avant de réaliser les différents exercices, on choisira une « façade » de l'école qui longe la cour de récréation. Cette façade symbolisera les « maisons » quand on se promène en rue. A une distance d'1,5 mètre de la façade, on posera ou on tracera une ligne qui symbolisera le bord du trottoir. Pour réaliser chacune des activités, des groupes d'enfants seront constitués (par exemple : les chevaux, les oiseaux, etc). Pendant que 2 groupes d'enfants font l'exercice, les autres élèves observent. Ensuite, l'enseignant(e) demande leur avis aux spectateurs sur la bonne ou mauvaise exécution de l'exercice.

Activité 1

Les deux premiers groupes réalisent l'activité suivante : ils marchent normalement comme s'ils étaient sur un trottoir. Après le passage des deux groupes, les enfants qui observent diront s'ils ont marché correctement ou non et justifieront le pourquoi.

Activité 2

L'enseignant(e) prend la main d'un élève d'un groupe à la fois. Ils marchent ensemble sur le trottoir.

Premier cas : l'enseignant(e) marche du bon côté (côté « rue »).

Deuxième cas : l'enseignant(e) marche du mauvais côté (côté « maisons »).

Les autres groupes observent et feront part de leur ressenti/observation, afin de dire si le comportement est bon ou mauvais.

Activité 3

Les enfants toujours avec l'enseignant(e) devront effectuer un demi-tour sur le trottoir. Les autres groupes devront observer si leur camarade reste bien près des maisons et non du côté de la route (l'enfant doit donc lâcher la main pour être toujours bien positionné du côté des maisons).

Activité 4

Les deux derniers groupes devront marcher normalement sur le trottoir. Par contre il y aura un obstacle sur celui-ci : la poubelle (la poubelle envahit partiellement le trottoir et il reste un cheminement accessible pour le piéton du côté des maisons).

Les autres groupes observeront si le comportement des deux groupes est bon ou pas.

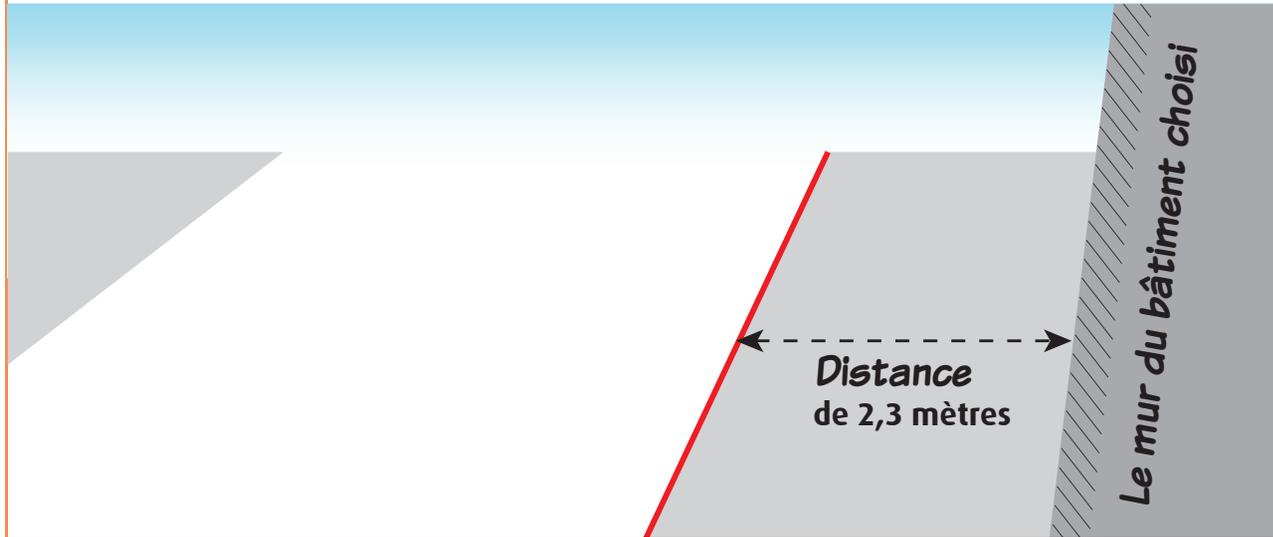
² DELENS C., CARLIER G., RENARD J.-P. et VASSEUR D. La sécurité des jeunes piétons : approche psychomotrice. Guide pédagogique. UCL. Faculté de Médecine. Institut d'Éducation physique et de Réadaptation. Unité Éducation par le Mouvement. Louvain-la-Neuve. 68 p.

★ 2^{ème} exercice : apprendre à traverser

Apprendre à s'arrêter

Dans ce cas, la ligne rouge est placée à quelques mètres d'un mur de la cour parallèlement à celui-ci.

Les enfants sont l'un à côté de l'autre et contre le mur. Au signal (établi juste avant l'activité), les enfants se mettront à courir, afin de s'arrêter au bord de la ligne rouge. Attention, de bien spécifier qu'ils ne peuvent pas s'arrêter sur la ligne rouge. Ensuite, une fois que les enfants auront acquis ce comportement, l'enseignant(e) désignera deux élèves qui devront essayer de rattraper la balle lancée par un autre élève (situé derrière eux). Les autres enfants observent attentivement ce qui se passe afin de donner leur avis par la suite. Le but est que le ballon passe la ligne rouge et que les enfants s'arrêtent juste avant celle-ci.



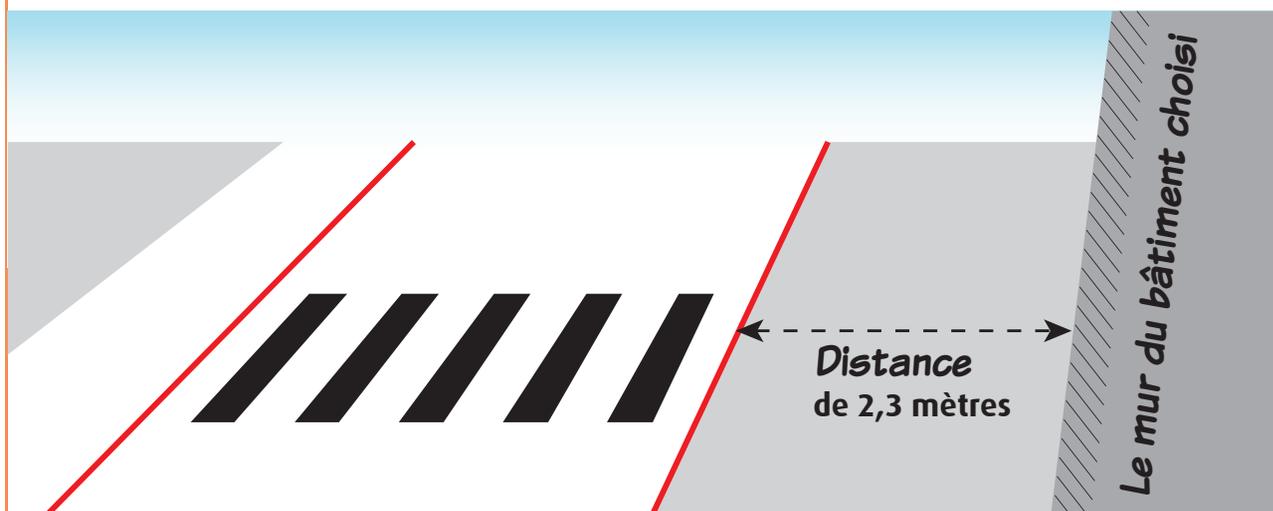
Apprendre à traverser

On dispose en plus de la ligne rouge, un passage pour piétons et une autre ligne rouge (qui délimite le bord du trottoir en face) afin de réaliser une rue.

L'enseignant(e) demande aux enfants de se rappeler comment on traverse en sécurité.

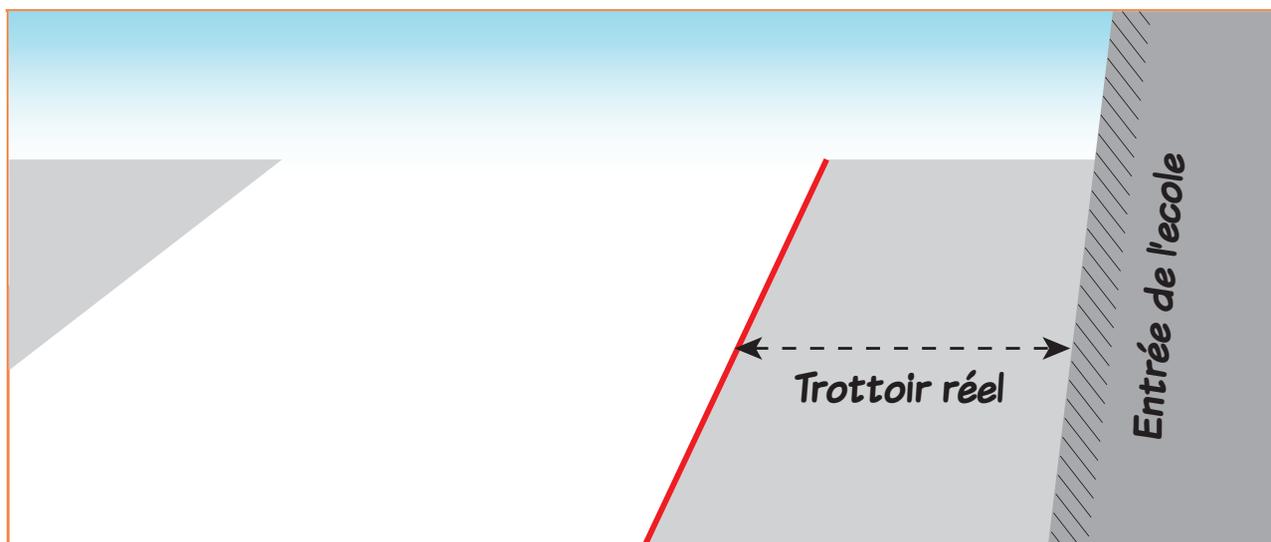
Ensuite, par 3, les enfants traversent en essayant de respecter les 5 règles pour traverser un passage pour piétons.

Les autres enfants observent les 3 enfants qui passent et disent s'ils ont bien respecté les étapes ou non, et ainsi de suite. Pour terminer, les enfants le font tout seul. (Attention, les enfants qui observent doivent être placés dans le même sens que ceux qui traversent.) L'enseignant(e) incitera les enfants à bien tourner la tête. Afin d'inciter à une bonne qualité du regard, l'enseignant(e) disposera deux enfants à chaque bout de la cour de récréation (ou salle de sport). Chaque enfant aura une plaquette qu'il pourra faire tourner pour montrer soit une couleur, soit une autre (autres couleurs que le rouge et le vert). Au moment où, chaque enfant qui traverse, doit regarder soit à droite soit à gauche, il doit énoncer la couleur qu'il voit.



Les exercices en rue

★ Marcher sur le trottoir

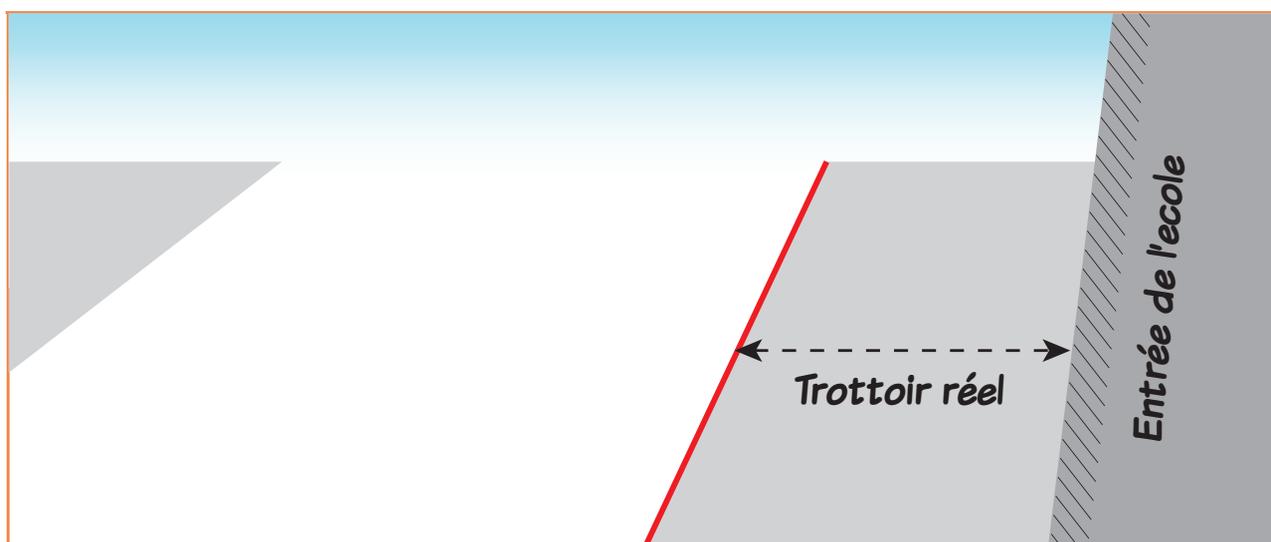


En rue, on commence par marcher en rang deux par deux sur le trottoir. Ensuite, chaque enfant, un par un, marche avec un adulte à ses côtés. C'est l'enfant qui doit décider de quel côté il doit se placer (côté maisons ou côté rue). Après quelques mètres, l'adulte fait demi-tour. L'enfant doit alors prendre l'initiative de changer de place par rapport à l'adulte, afin de se positionner correctement sur le trottoir, c-à-d côté maisons.

Ensuite, l'enseignant(e) place un obstacle sur le trottoir (par exemple une poubelle), de façon à ce que l'obstacle n'envahisse que partiellement le trottoir. Chaque enfant doit marcher sur le trottoir en contournant l'obstacle de façon telle qu'il ne descende pas du trottoir et qu'il reste du côté des maisons.

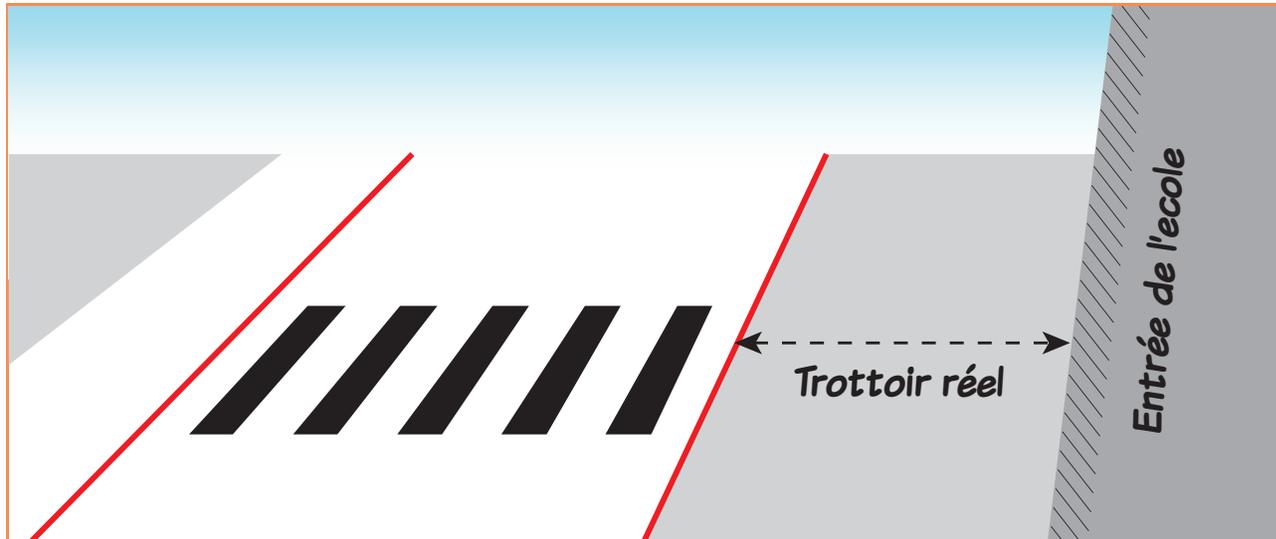
Pour terminer la séance, l'enseignant(e) rappellera oralement les différentes consignes de déplacement sur le trottoir avec l'aide des enfants.

★ S'arrêter au bord du trottoir



Les enfants sont à la sortie de l'école, juste derrière la grille ou portail de sortie. Au signal établi, chaque groupe d'enfants devra sortir en marchant rapidement et s'arrêter avant le bord du trottoir.

★ **La traversée**



L'enseignant(e) demande aux enfants de se rappeler comment on traverse en sécurité. Ils énoncent les 5 règles. Ils traversent d'abord tous en groupe et l'enseignant(e) commente tout ce qu'ils font. Ensuite, ils traversent tous en groupe et ce sont les enfants qui commentent avec l'aide de l'enseignant(e) tout ce qu'ils font. Ensuite, les enfants traversent tour à tour avec l'enseignant(e).

★ **Exercices spécifiques aux allées et garages**

En milieu protégé, il sera difficile d'exercer les enfants aux déplacements sur le trottoir en étant attentif/ve aux allées et garages. Par contre, quand on se déplace sur le trottoir, on peut faire cela sous forme de jeu : on marche avec eux sur le trottoir, puis on leur dit : ne vous retournez pas et dites-moi quelle était la couleur de la porte de garage qu'on vient de passer, ou quelle était la couleur de la voiture qui était dans l'allée. On peut même leur tendre des pièges en leur demandant : quelle était la couleur de la voiture qui était dans le garage alors que la porte du garage était fermée. On leur tend le piège plusieurs fois de façon à ce que cela devienne un réflexe pour eux de regarder au cas où on leur poserait la question.





Brevet du piéton lacet jaune (enfants de 1^{ère} primaire)
Brochure à destination des enseignants

MODELES DE COURRIER POUR LES PARENTS



Chers parents, Chers responsables des enfants,

Notre école participe cette année au Brevet du Piéton, étape du « Lacet jaune ». Le Brevet du Piéton est développé dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'actions régional de sécurité routière. Ce plan s'inscrit dans la vision «zéro tué et blessé grave» dans la Région de Bruxelles-Capitale.

Le projet est coordonné par la Région de Bruxelles-Capitale en collaboration avec l'ASBL GoodPlanet Belgium.

Il s'agit d'apprendre aux **enfants de 1^{ère} primaire à marcher sur le trottoir et à traverser une rue en sécurité en étant accompagné d'un adulte**. L'objectif du projet est que les enfants acquièrent des aptitudes psychomotrices utiles pour se déplacer en rue à pied en sécurité. En plus d'un objectif lié à la sécurité routière, le Brevet du Piéton vise à favoriser, et donc à augmenter, à moyen terme, les déplacements à pied.

Pendant plusieurs semaines, les enfants feront des exercices dans la cour de récréation et en rue avec leurs enseignants et des animateurs de GoodPlanet. Ensuite, ils passeront leur « Brevet du piéton – Lacet jaune ».

Pour que votre enfant soit bien préparé avant le passage de ce brevet, **nous sollicitons votre collaboration**. En effet, la sécurité routière s'apprend tous les jours, à chaque moment où votre enfant se déplace en rue.

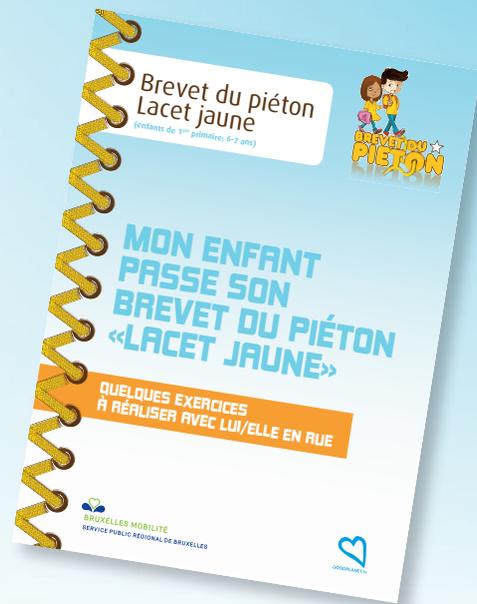
Concrètement, qu'attend-on de vous ?

Vous recevrez dans quelques semaines une brochure illustrant les exercices que vous pourrez faire avec votre enfant. Nous vous invitons à vous exercer en rue avec votre enfant à l'aide de cette brochure.

Nous sommes également à la recherche de personnes qui peuvent nous aider à encadrer les enfants lors des exercices dans la cour, en rue et le jour du passage du brevet. Si cela vous intéresse, vous pouvez marquer votre intérêt auprès de l'enseignant(e) de votre enfant. Il/elle vous donnera les dates prévues pour les animations. N'hésitez surtout pas à le/la contacter pour plus d'informations.

Nous vous prions de recevoir, chers parents, chers responsables des enfants, nos sincères salutations.





Chers parents, chers responsables des enfants,

Aujourd'hui, votre enfant rentre à la maison avec une mission spéciale :

- apprendre à traverser une rue
- apprendre à marcher correctement sur le trottoir

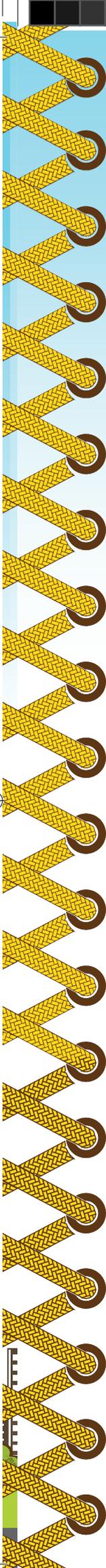
Le tout **accompagné d'un adulte !**

Pour vous aider, nous vous fournissons la brochure « Mon enfant passe son brevet du piéton – Lacet jaune ». Votre enfant a déjà vu à l'école les 5 règles d'or pour marcher sur le trottoir et les 5 règles d'or de la traversée d'une rue.

Les exercices ne doivent pas tous être faits en une fois. Nous vous conseillons de les effectuer au cours de différentes sorties et de les répéter plusieurs fois. L'important est que tous les exercices soient faits pour le _____, date à laquelle votre enfant passera son brevet du piéton avec l'école.

Un grand merci pour votre collaboration.





CONVENTION ENTRE L'ÉCOLE ET GOODPLANET



CONVENTION ENTRE L'ECOLE ET GOODPLANET

Objet de la convention

Cette convention confirme la collaboration entre Bruxelles Mobilité, administration de la Région de Bruxelles-Capitale, GoodPlanet Belgium et:

_____ (nom de l'école)

_____ (adresse de l'école)

pour la mise sur pied au sein de l'école du projet « Brevet du Piéton – Lacet jaune » destiné aux élèves de 1^{ère} primaire.

★ Article 1 : objectifs du projet

1. Les enfants, accompagnés d'un adulte, acquièrent les aptitudes psychomotrices utiles pour traverser sur un passage piéton, bien défini, proche de l'école (en dehors d'un carrefour) en respectant les 5 règles d'or suivantes :

- Je m'arrête toujours avant la bordure du trottoir.
- Je regarde plusieurs fois des deux côtés si des véhicules approchent.
- Je traverse quand il n'y a pas de véhicules qui roulent. Quand ils sont tous arrêtés.
- Je traverse tout droit et sans courir.
- Pendant toute la traversée, je regarde des deux côtés si des véhicules approchent.

2. Les enfants, accompagnés d'un adulte, acquièrent des aptitudes psychomotrices utiles pour se déplacer sur une partie de trottoir, bien définie et proche de l'école, en respectant les 5 règles d'or suivantes :

- Je marche sur le trottoir.
- Je marche loin de la route.
- C'est difficile de passer? J'essaie toujours de rester sur le trottoir.
- Je regarde si un véhicule va sortir d'un garage.
- Je regarde si un véhicule va sortir d'une allée.





CONVENTION ENTRE L'ÉCOLE ET GOODPLANET

(2/3)

★ Article 2 : tâches de GoodPlanet

- Organiser une demi-journée de formation à destination des enseignants participant au projet.
- Remettre à chaque école le matériel pédagogique utile à la mise en place du projet.
- Remettre à chaque école le matériel nécessaire aux exercices en milieu protégé.
- Communiquer aux écoles les coordonnées du responsable du projet au sein de GoodPlanet afin que ce responsable accompagne l'école tout au long du projet.
- Repérer avec l'école les itinéraires et lieux d'exercices/d'évaluations.

Article 3 : engagements de l'école

★ Au début / tout au long du projet :

- Libérer les enseignants afin qu'ils puissent participer à la formation réservée aux enseignants.
 - Libérer les enseignants afin qu'ils puissent, tout au long du projet, se concerter avec GoodPlanet sur la réalisation du projet.
 - Désigner, dans chaque classe participant au projet, un(e) enseignant(e) responsable du projet et transmettre ses coordonnées à GoodPlanet.
 - En cas de cessation ou d'interruption, pour quelque raison que ce soit, du contrat de travail de l'enseignant(e) désigné(e) pour la réalisation du projet, l'école s'engage à trouver un(e) enseignant(e) qui assurera le remplacement de l'enseignant(e) dans le projet « Brevet du Piéton - Lacet jaune ».
- L'école s'engage aussi à communiquer à GoodPlanet les coordonnées de l'enseignant(e) remplaçant(e).
- Repérer avec GoodPlanet les itinéraires et lieux d'exercice/d'évaluations.
 - Suivre le calendrier établi en concertation avec GoodPlanet pour les différentes étapes du brevet.
 - S'engager consciencieusement dans le projet.
 - Informer les parents de la participation au projet et leur transmettre les documents qui leur sont destinés.
 - S'assurer que l'assurance « sortie scolaire » de l'école soit à jour et qu'elle couvre les activités dans le cadre du projet « Brevet du Piéton - Lacet jaune ».

Utilisation du matériel aux exercices en milieu protégé

- Signer les conditions de prêt du matériel.
- Prendre soin du matériel. Le garder dans un endroit sûr jusqu'à ce que GoodPlanet vienne le récupérer.





CONVENTION ENTRE L'ECOLE ET GOODPLANET

(3/3)

Formation théorique des élèves

- Donner aux enfants la formation théorique sur base notamment du matériel reçu (p.8-13 de cette brochure), et ce, sans accompagnement de GoodPlanet.

Formations en milieu protégé et en rue

- Organiser des exercices sur site protégé et en rue avec l'aide et la participation de GoodPlanet.
- Organiser les recrutements de volontaires en tant qu'accompagnateurs/trices lors des exercices en milieu protégé et en rue.
- L'enseignant(e) s'engage à recevoir l'animateur/trice de GoodPlanet à un moment adéquat et dans de bonnes conditions. Il/elle s'engage à participer à l'animation et assure l'encadrement du groupe.
- L'enseignant(e) prévoit des chasubles pour tous les élèves de la classe.

Passage du brevet des élèves

- Informer les parents de la journée du brevet.
- Organiser les recrutements de volontaires en tant qu'examineurs/trices ou accompagnateurs/trices lors du brevet.
- Organiser le passage du brevet des élèves avec l'aide de GoodPlanet.
- L'enseignant(e) s'engage à recevoir l'animateur/trice de GoodPlanet à un moment adéquat et dans de bonnes conditions. Il/elle s'engage à participer à l'animation et assure l'encadrement du groupe.
- L'enseignant(e) prévoit des chasubles pour tous les élèves de la classe.
- Remplir et remettre à GoodPlanet les différents formulaires d'évaluation destinés à l'école et aux enseignants.

Toute modification à la présente convention peut éventuellement intervenir tant qu'elle est concertée et qu'aucun des partenaires ne s'y oppose.

Fait à _____ le _____

En double exemplaire, chaque partie partenaire reconnaissant avoir reçu le sien.

Pour GoodPlanet

Pour l'école, l'enseignant(e) de P1:
La direction:

A renvoyer à **Stéphanie Dupuis** – GoodPlanet. Tél.: 0473 13 18 36 - 02 893 08 10 • Fax : 02 893 08 01
Courriel : s.dupuis@goodplanet.be





LISTE DE CONTACTS

★ POUR TOUTE QUESTION CONCERNANT LE PROJET

Stéphanie Dupuis

GoodPlanet Belgium ASBL
Tél. : 02 893 08 10 - 0473 13 18 36
Courriel : s.dupuis@goodplanet.be

★ POUR TOUTE QUESTION CONCERNANT LE CODE DE LA ROUTE ET LA SECURITE ROUTIERE

Marie-Noëlle Collart

Bruxelles Mobilité - Direction sécurité routière
Rue du Progrès, 80/1
1035 Bruxelles
Tél. : 02 204 27 08
Courriel : mncollart@sprb.brussels





Commanditaire :

Bruxelles Mobilité – Service Public Régional de Bruxelles.
Cette publication a été réalisée dans le cadre du Plan d’actions régional de sécurité routière 2011-2020.

Rédaction et coordination :

Rédaction initiale en 2014: Anne-Valérie De Barba, cellule Jeunes - pour Vias (ex-IBSR)
Mise à jour par GoodPlanet en 2018, 2019 et 2020, en collaboration avec Bruxelles Mobilité (Marie-Noëlle Collart).

Merci pour leur relecture (lors de la rédaction initiale) à :

Julie Godart, Maryam Kechiche, Liesje Pauwels
et Bénédicte Vereecke.

Mise en page :

Next issue.

Cette brochure est téléchargeable gratuitement sur le **site** :
www.mobilite.brussels

Disponible aussi en néerlandais.

D/2019/11.632/3



BRUXELLES MOBILITÉ
SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES



GOODPLANET.be